



*Retrouvez notre article sur le titre du bulletin d'info à la fin de ce numero

Le Bulletin d'information officiel de Giron

SOMMAIRE:

VIE DE LA COMMUNE - 2

SAISON D'HIVER - 6

ENVIRONNEMENT / CADRE DE VIE - 7

VIE CITOYENNE - 9

LE MOT DU MAIRE

Par Florian Moine

L'année 2020, marquée par la COVID19 nous a poussés à perdre certaines de nos libertés individuelles et à restreindre notre vie sociale, ô combien importante pour notre épanouissement personnel.

Mais elle a aussi permis d'accélérer une prise de conscience collective sur la réalité de notre système socio-économique et de l'empreinte de celui-ci sur notre climat.

Les premières conséquences de la crise économique qui s'ensuit engagent de nombreuses familles dans des situations de détresse sociales inacceptables. Aujourd'hui plus que jamais, la notion de solidarité doit prendre tout son sens, et je tiens à remercier toutes les initiatives privées qui ont permis l'entraide et la solidarité pour les Gironnais(es).

La municipalité poursuivra les différents projets qui vous seront dévoilés dans ce bulletin. Mais nous n'avons pas beaucoup de marges de manœuvre et nous sommes, chaque mois, suspendus aux décisions gouvernementales.

Il n'est pas déraisonnable d'envisager que ce contexte risque de creuser le déficit du domaine nordique... Il nous faut d'ores et déjà penser à de nouveaux moyens pour alimenter les recettes de la commune, d'autant plus que la source principale de nos revenus propres, la forêt, décroît en continu depuis une quinzaine d'année et les conséquences du changement climatique se font toujours plus ressentir.

La mutualisation de moyens humains et techniques avec St. Germain et Plagne est une voie que nous explorons afin de nous permettre une meilleure maîtrise des dépenses. Nous en voyons déjà les effets et nous poursuivrons le rapprochement avec nos voisins.

Je crois en la force positive des "crises", et celle-ci peut nous permettre, ensemble, de faire émerger des alternatives constructives.

Je vous souhaite à toutes et à tous de belles fêtes de fin d'année. Profitez du cadre de vie qui nous est offert en vivant dans notre belle montagne.

Et comme un vœu pour 2021, je vous joins cette œuvre de Karim Nour ...



**"Tamarod 30/6
Rassemblez-vous, protestez,
participez !"**

VIE DE LA COMMUNE

Communauté de Commune du Pays Bellegardien

TRANSFERT DE COMPÉTENCES EAU ET ASSAINISSEMENT

La loi NOTRe (7 Août 2015, Nouvelle Organisation Territoriale de la République) a rendu obligatoire la délégation de la gestion de l'eau et de l'assainissement, et depuis le 1er Janvier 2020, c'est la nouvelle Régie des Eaux du Pays Bellegardien qui en est responsable. Elle gère ce service pour les 12 communes du territoire Bellegardien, dont la commune de Giron.

C'est la régie qui encaisse les factures.

La mensualisation n'est pas encore possible vu que le recul d'un an seulement rend les estimations de consommations difficiles, mais elle est prévue. La régie recommande les paiements en ligne pour limiter les frais administratifs.

A Giron, les relevés ont été faits et nous sommes en attente de facturation.

Pour les contacter en cas de questions / problèmes :

Régie des Eaux du Pays Bellegardien

177 rue Santos Dumont

Châtillon-en-Michaille

01200 VALSERHONE

Tél : 04.50.13.87.70 (24h/24 - 7j/7)

courriel : accueil@eauxpaysbellegardien.fr

Ouverture :

De 8H00 à 12H et de 13h30 à 17h du lundi au jeudi

Le vendredi de 8H00 à 12H et de 13h30 à 16h30

POLICE INTERCOMMUNALE

En 2020, la police municipale de Bellegarde a élargi son périmètre d'intervention à l'intercommunalité. Elle consacre maintenant 70% de son temps au secteur de Valserhône et 30% sur le reste de la CCPB.

A Giron, le seul interlocuteur avec la police intercommunale reste le maire.

Rien ne change donc, nous continuerons à faire preuve de civisme et à trouver des solutions à l'amiable lors de potentiels désaccords.

VIE DE LA COMMUNE

Mise en accessibilité des établissements ouverts au public

La loi impose à chaque commune que les établissements recevant du public soient accessibles à tous.

Audit

Un audit a été effectué en 2010, par la société "Diag Access", sur l'ensemble des bâtiments et installations appartenant à la commune et recevant du public.

Plan des travaux

Compte tenu de ses recommandations mais également du ratio nombre de bénéficiaires / coût des travaux, la commune a établi un plan de mise en accessibilité qui s'étale jusqu'en décembre 2024.

2020 :

- suppression des ressauts dans l'église
- élargissement de l'accès au city stade
- amélioration de la visibilité des parkings pour personnes handicapées devant le cimetière et le Relais Nordique.

2021 :

- escalier de la mairie et de l'église = installation d'une main courante et sécurisation visuelle et tactile des marches (bandes blanches)

NB : une dérogation a été demandée concernant l'installation d'une rampe d'accès pour les personnes en chaise roulante, les travaux étant techniquement beaucoup trop complexes et onéreux.

Entre 2022 et 2024 :

Nous en sommes en train d'étudier les solutions pour la mise aux normes de la mairie, de la salle Omnisport, de l'air de jeux et du city stade.

Nous vous tiendrons informés des avancées au fur et à mesure.

Nouveau règlement de la salle omnisports

Pour faciliter la gestion de la salle omnisports un règlement intérieur va être mis en place à partir du 1er Janvier 2021.

Celui-ci comporte deux volets :

- un pour les évènements (mariage, manifestations diverses...)
- un autre pour les sessions de sport

Les inscriptions se feront en mairie ou auprès d'Audrey Welcher et Claire Banet.

Pour les évènements :

La salle doit être réservée 15 jours avant, pour un montant de 200€, avec un chèque de caution de 600€. Elle peut être réservée par les habitants et les hébergeurs du village, ainsi que les associations.

Pour les sessions sports_:

Les clés seront à retirer en mairie. Les réservations seront notées, par vos soins, sur un planning en libre accès sous le préau de la mairie.

NB : les hébergeurs sont responsables pour leur clients.

Le règlement complet ainsi que les tarifs seront consultables à la mairie ou sur le site internet à partir du mois de Janvier 2021.

Ce fonctionnement sera évalué en Juillet 2021 et pourra être modifié si nécessaire.

VIE DE LA COMMUNE

**Et sinon, qu'est-ce ça dit
les projets communaux??**

Pylone 4G

Alors que la polémique sur la 5G enfle au niveau national, ici la 4G n'est toujours pas d'actualité...

Bien que le chantier d'électrification du pylône soit terminé, les différents intervenants jouent à la balle à 10, vous savez ce jeu qui consiste à se refiler le ballon jusqu'à ce qu'il explose...

Bref, il est difficile de démêler le vrai du faux dans les échanges avec nos différents intervenants ... Il faudra être patient encore plusieurs mois je le crains...

Projet - Parc Nature

A l'initiative de Florent VACHER, gérant du Relais nordique et suite à une concertation avec les acteurs du tourisme de GIRON, une réflexion sur la conception d'un "parc nature" est en cours.

La réhabilitation de l'accrobranche et la création d'un "Bike Park" sont à l'étude.

Le Parc Nature s'inscrira dans un programme touristique plus global qui inclura les sentiers randonnée et VTT, en lien avec l'office de Tourisme TERRE VALSERINE.

Cimetière

La procédure de reprise de sépultures en état d'abandon est toujours en cours.

Celles dont les ayants droits n'ont pas été identifiés ont fait l'objet d'un relevage et un ossuaire a été installé.

Au printemps prochain, un jardin du souvenir sera mis en place.

Travaux - Bâtiments communaux

Cela fait plusieurs années que la commune envisageait de le faire mais manquait de moyens.

Nous profiterons de la subvention exceptionnelle de relance qu'a mise en place la région Auvergne Rhône Alpes pour crépir le mur du préau de la commune et rafraîchir celui du terrain de boules.

VIE DE LA COMMUNE

**Et sinon, qu'est-ce ça dit
les projets communaux??**

SÉCURISATION DU CHEMINEMENT POUR L'ARRÊT DE BUS GIRON DEVANT

Franck, notre employé communal, va créer une voie piétonne qui relie le lotissement du BUGNON à l'impasse du Pré.

Ceci afin que les enfants puissent rejoindre l'arrêt de bus en toute sécurité en contournant la départementale, où les conducteurs de voitures ont vite tendance à accélérer.

PLUIH

A partir de janvier 2021, la commune sera soumise au Règlement National d'Urbanisme (RNU) et non plus au Plan d'Occupation des Sols (POS), et ce jusqu'à ce que le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal tenant lieu de programme local de l'Habitat (PLUI-H) voit le jour. *(Vous avez tout compris?!)*

Ce dernier devrait être présenté à la Préfète courant 2021, puis devra faire l'objet d'une procédure d'enquête publique. Bien sûr, nous organiserons avec la maison de l'urbanisme une réunion d'informations, afin de vous présenter le zonage de Giron et le règlement d'urbanisme.

TRACTEUR

Cette année la commune se dote de nouveaux équipements : un tracteur (Massey Fergusson, qui servira entre autres pour le déneigement) ainsi qu'une épareuse.

Nous nous sommes donc séparés (vendu) de l'Unimog acheté en 2005, dont les diverses réparations commençaient à nous revenir bien cher!

L'épareuse permettra d'entretenir nos chemins mais également ceux de nos voisins.

L'équipement devrait être livré à la mi-Janvier 2021.

REPRISE DE LA VOIRIE DU LOTISSEMENT "LE BUGNON"

Pour une meilleure cohérence dans la gestion de la commune, le Conseil Municipal a voté la reprise de la voirie du lotissement pour 2021.

Le promoteur SNTF cédera gracieusement l'intégralité des réseaux.

SAISON D'HIVER

GIRON 1000 - FONCTIONNEMENT DE LA STATION POUR L'HIVER 2020-2021

Après une longue attente de la décision des services de l'état, la préfète de l'Ain nous a accordé l'autorisation d'ouvrir les pistes nordiques.

Ouverture officielle le Samedi 11 Décembre 2020, fermeture le premier week-end d'Avril (si ni le gouvernement, ni la météo ne nous compliquent les choses!)

Vous aurez le bonheur et la joie d'être accueillis et encadrés par :

- Florian FRAYSSE, responsable du secourisme
- Damien SONIVAL, pisteur secouriste
- Sylvain VUGIER, pisteur

Les pistes seront damées par Jean Yves MERMILLON et Florian FRAYSSE.

Vous pouvez acheter vos Pass (saison, journée etc...) auprès de Sandrine en mairie, au Relais Nordique, à l'office de tourisme de Valserhône ou sur internet (Espace Nordique Jurassien - ENJ, via le site de la mairie, www.mairie-giron.fr).

Nous rappelons que c'est le lieu d'achat du pass qui détermine à qui revient l'argent des recettes (6% du prix du pass va à l'ENJ, le reste alimente les recettes des communes).

Un exemple pour illustrer ce fonctionnement un peu complexe :

Marcel achète un forfait "Montagne du Jura" à 96€ (qui lui permet de skier aussi bien à La Vatay, qu'à Giron ou dans le Doubs).

S'il l'achète à Giron, 5.75€ seront reversés à l'ENJ (pour l'aide à la gestion des domaines) et 90.25€ sont reversés à la commune de Giron. S'il l'achète à La Pesse, c'est à la commune de La Pesse que reviendra cet argent.



source : le relais nordique ;)

Soyons tous ambassadeurs de notre commune,
diffusons cette information auprès de nos proches :)

FETE DE LA NEIGE Samedi 24 Janvier 2021

Cette année, c'est notre petit village qui a été choisi pour accueillir la Fête Nordique, un événement co-organisé par l'Espace Nordique Jurassien, l'US Giron, le Comité des Fêtes de Giron, Terre Valserine et la commune de Giron.

Elle aura lieu le dimanche 24 janvier 2021, au départ des pistes de ski.

Ce sera l'occasion pour les petits et les grands de découvrir de très nombreuses animations : expositions, activités et jeux de plein-air, initiation et perfectionnement en ski de fond, randonnée en raquettes à neige, luge, chiens de traîneaux, marche nordique, biathlon et sûrement des nouveautés.

Nous vous attendons nombreux!

ENVIRONNEMENT CADRE DE VIE

Une tempête qui ne dit pas son nom..

Vous voyez ce petit insecte en photo? c'est le scolyte typographe plus connu sous le nom de bostryche. Il s'attaque essentiellement aux épicéas. Il s'incruste sous l'écorce et bloque la circulation de la sève, ce qui entraîne le dessèchement de l'arbre.

Depuis trois ans maintenant, nos forêts, fragilisées par la tempête Zeus en 2017, puis les sécheresses estivales à répétitions, sont la proie de ce petit coléoptère de quelques millimètres.



Cette année la commune a dû faire couper en urgence 1200m³ de bois attaqués, plus ou moins secs.

La propagation du bostryche est tellement rapide que des milliers de m³ de bois arrivent sur le marché (le bois étant une denrée périssable, il faut aller vite pour le valoriser au mieux).

Conséquence économique directe, le prix des bois a baissé. Complètement verts, ces épicéas auraient rapporté à la commune plus de 50€/m³, mais nous les avons vendus en moyenne 35€/m³ sur pied.

Repeupler nos forêts

La commune a depuis toujours investi en travaux forestiers une partie de ses recettes liées aux coupes de bois, jusqu'alors surtout dans le dégagement de semis naturels résineux.

A présent, nous porterons nos efforts sur le reboisement des zones sinistrées.

Cet automne les ouvriers de l'Office National des Forêts (ONF) ont pu replanter 4500 Douglas et Bouleaux au Grepey, soit environ quatre hectares.

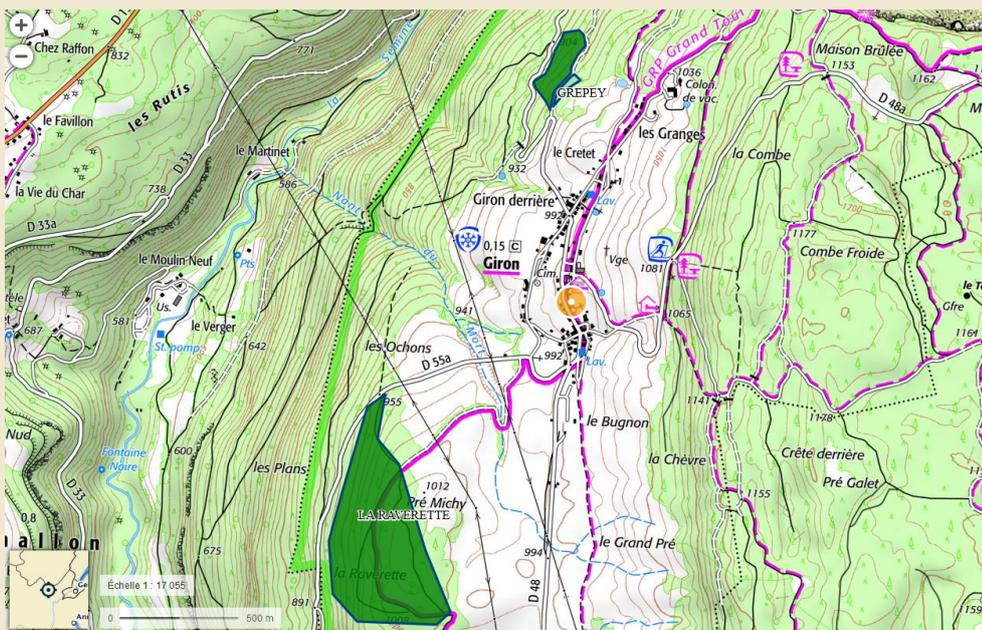
Cette opération d'un coût de 15000€ est co-financée à 60% du montant Hors Taxes, par le fond de reboisement « REFOREST' ACTION ».

ENVIRONNEMENT CADRE DE VIE

L'année prochaine nous prévoyons de replanter encore les sites du Grepey et de La Raverette, tous deux durement touchés.

Pour le secteur de la Raverette, nous établirons une zone expérimentale en plantant des essences méridionales. Nous espérons pouvoir obtenir une aide de l'Etat qui se porterait à 80% du montant des travaux.

Il nous faut reconstituer nos peuplements tout en prenant en compte le réchauffement climatique. Heureusement, il nous reste encore le service public des forêts, l'ONF, qui nous conseille et réalise les études de sols, indispensables avant l'implantation de nouvelles essences.



Participation du public

Pour l'année 2021, nous allons proposer aux promeneur, via l'application "Mymaps", de localiser directement les attaques de scolytes, que ce soient en forêt privée ou publique. En effet, l'insecte, comme les virus, ne reconnaît pas les frontières...

Ceci permettra à la commune propriétaire et aux propriétaires privés d'être plus réactifs et de mobiliser leurs bois le plus rapidement possible.

Au printemps 2021, nous vous expliquerons le fonctionnement de cet outil, qui permettra de limiter les zones touchées et de faire remonter l'information aux services de l'État.

D'ici là, espérons un hiver rigoureux et un printemps pluvieux pour le bien-être de nos forêts...

VIE CITOYENNE

CONSEIL MUNICIPAL

Le nouveau conseil est en place depuis le 28 Mai 2020. Les 11 Gironnais qui le composent sont :

Florian MOINE, Danièle DASSIN SHAW, Jean-Yves MERMILLON, Isabelle DEMIAS, Catherine BERNARDOT, Nicolas TROSSY, Gaëlle RIFFARD, Claire BANET, Audrey WELCHER, Pascal BRAGER, Typhaine SURO CHEVRET.

Vous pouvez trouver les compte-rendus des différents Conseils Municipaux sur le site internet (*mairie-giron.fr*) mais aussi sur le tableau d'affichage situé sous le préau de la mairie.

Les commissions municipales sont composées des membres du conseil mais également d'habitants de Giron souhaitant s'impliquer dans la vie du village.

COMMANDE PELLETS

Comme nous mettons en place dans le village une commande groupée pour le fioul, certains villageois souhaiteraient, de la même manière, mettre en place une commande groupée pour les Pellets.

Nous vous invitons donc à vous faire connaître auprès d'Audrey Welcher si vous êtes intéressés, en communiquant vos besoins :

welcheraudrey@outlook.com
ou 06.46.25.05.76 par SMS (pas d'appel)

Si le projet est réalisable, nous vous recontacterons.

Par ailleurs, cette année il y a eu quelques ratés pour la commande de fioul. Nous vous invitons donc également à contacter Audrey si vous souhaitez faire partie de la commande de l'an prochain.

REPAS DES ANCIENS ET FETE DE NOEL

Vous le savez tous, cette année très particulière ne nous permet pas de nous rassembler dans de bonnes conditions.

Dans ce contexte, il nous est impossible de prévoir un moment convivial comme les années précédentes autour d'un repas, un goûter et le fameux spectacle que les enfants attendent avec impatience.

Mais il n'est pas question de ne pas faire plaisir à nos aînés!!

Des colis pour un repas de fête seront remis le week-end du 19/20 Décembre.

Les plus petits seront eux aussi gâtés, un sachet de friandises leur sera remis, ainsi qu'une luge par foyer.

Malgré toutes ces contraintes il nous faut regarder vers l'avenir et se dire que l'année prochaine sera meilleure. On se rattrapera et on en profitera, Prenez soin de vous !!

VIE CITOYENNE



Chaque numéro de notre bulletin d'information, donnera la parole à un Gironnais.

Tout est envisageable : cela pourrait être un enfant qui nous propose des devinettes, des blagues ou une poésie qu'il aurait écrite ; ou bien un adulte qui aurait envie de nous parler d'un sujet lui tenant à cœur, d'une recette de cuisine qu'il voudrait partager ; ou encore une association qui voudrait faire connaître son action...

Bref, c'est à vous de jouer !

Vous pouvez envoyer vos articles à l'adresse suivante : mairie@giron1000.fr

CROTTE DE CHIENS

Pour le respect de nos chaussures et le bien-être de notre nez, n'hésitez pas à ramasser les crottes de vos animaux!

DENEIGEMENT

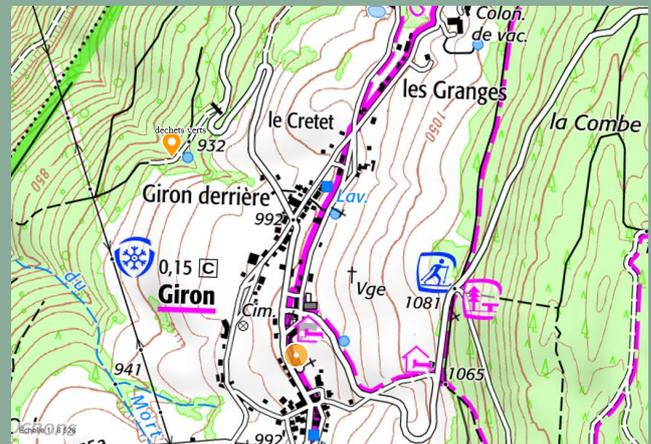
Nous rappelons que le déneigement se fait sur les voies publiques. Le déneigement des voies privées peut être fait par nos services, moyennant facturation

AIDEZ NOUS A TROUVER LE TITRE DU BULLETIN D'INFO

Nous ne sommes pas parvenus à nous mettre d'accord sur le titre du bulletin d'information, alors nous vous demandons votre avis! Remplissez le coupon présent dans ce bulletin et déposez le à la mairie avant le 1er Mars 2021.

DECHETS VERTS

Un espace est réservé pour la collecte des déchets verts à la sortie du village en prenant la direction de Belleydoux :



Cet endroit est fermé à clef et régulièrement entretenu par Franck, notre employé communal. Il conviendra de demander les clés à Jean-Yves MERMILLION ou à Jean-Pierre PACCOUD si vous souhaitez y accéder.

Merci de n'y jeter que des éléments biodégradables ; pour le reste, il y a la déchetterie à Champfromier (*pensez à vous munir de votre carte d'accès auprès de la CCPB, horaires d'ouvertures en mairie ou sur le site internet*)

ARRETE DE CIRCULATION

A partir du 11/12/2020, il est interdit à tout véhicule à moteur d'emprunter les routes et chemins ruraux situés au dessus du village, et ce jusqu'à la fermeture annuelle du domaine nordique (plus de détails sur le panneau d'affichage municipal)